



LA VILLE DE BASTOGNE ENGAGE UN OUVRIER QUALIFIÉ (H/F) POUR LE SERVICE CIMETIÈRES

MISSION

En tant qu'ouvrier qualifié pour le Service Cimetières, vous serez en charge de l'organisation logistique des inhumations et exhumations dans la commune de Bastogne ainsi que des projets liés à leurs aménagements.

TÂCHES PRINCIPALES (liste non exhaustive)

Tâches de terrain :

- ⇒ Creuser, fermer et aménager les fosses pleine terre à l'aide d'une mini-pelle ;
- ⇒ Étançonner les parois des fosses via des blindages pour éviter les éboulements ;
- ⇒ Effectuer les marquages précis des emplacements et encadrer la mise en place de nouveaux caveaux par des entreprises externes ;
- ⇒ Ouvrir et fermer les caveaux et les cases des columbariums ;
- ⇒ Mettre en place les cercueils et les urnes dans les caveaux, fosses ou columbariums ;
- ⇒ Réaliser la dispersion des cendres sur les pelouses ad hoc ;
- ⇒ Assurer les exhumations ;
- ⇒ Assurer la gestion différenciée des cimetières via des techniques alternatives telles que le désherbage mécanique, thermique ou manuel ;
- ⇒ Veiller au respect des différents monuments funéraires se trouvant dans la zone de travail et à la propreté des cimetières et pourtour des églises ;

Tâches administratives et de suivi :

- ⇒ Assurer un reporting hebdomadaire à son supérieur hiérarchique, via des rapports précis et assurer le suivi et l'encadrement des travaux-et projets liés aux Cimetières. Pour ce faire, la bonne connaissance des outils Word et Excel, et une capacité de prise d'initiative et organisationnelle est indispensable.
- ⇒ Etablir une collaboration avec les autres corps de métiers/ équipes amenées à intervenir pour la bonne gestion des cimetières ;

Tâches d'ouvrier(e) polyvalent(e) :

- ⇒ En collaboration avec d'autres collègues, effectuer des petits travaux de maçonnerie, taillage de haies et arbustes au sein des cimetières ;
- ⇒ Utiliser et respecter les outils et engins motorisés, ainsi qu'entretenir le matériel utilisé ;
- ⇒ Participer au service hivernal ;

COMPÉTENCES (liste non exhaustive)

- Veiller à la sécurité dans le cadre de l'exécution des tâches ;
- Respecter rigoureusement les consignes de travail et de sécurité, ainsi que les horaires ;
- Accomplir un travail de qualité ;
- Faire preuve d'efficacité et d'adaptation dans chaque situation ;
- Faire preuve de souplesse et de polyvalence ;
- Être capable de collaborer avec ses collègues et de contribuer au maintien d'un environnement de travail agréable ;
- Respecter les normes en matière d'environnement ;

CONDITIONS GÉNÉRALES

Nul ne peut être engagé s'il ne remplit les conditions suivantes :

- 1° être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les non-ressortissants de l'Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- 2° avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- 3° jouir des droits civils et politiques;
- 4° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- 5° satisfaire aux lois sur la milice;
- 6° justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
- 7° être âgé de 18 ans au moins;
- 8° être porteur du diplôme en rapport avec l'emploi à conférer ;
- 9° réussir un examen

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Pour être invité(e) à l'examen, tout(e) candidat(e) doit respecter ces conditions :

- ⇒ Disposer du niveau de diplôme de **l'enseignement secondaire inférieur (C.E.S.I.)** ;
- ⇒ Disposer d'une **expérience professionnelle en tant que fossoyeur ou ouvrier polyvalent** assigné au service Cimetières et d'une expérience en **gestion d'équipe sont de sérieux atouts** ;
- ⇒ Être en possession du **permis CE et être en ordre de sélection médicale et de Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)** ou à défaut, **s'engager à suivre ces formations** ;
- ⇒ Un brevet de **conduite d'engins de chantiers** (mini-pelle, etc.) est un plus ;

OFFRE

- ⇒ Emploi contractuel ouvrier
- ⇒ CDI
- ⇒ Temps plein 38h / Horaire de base 8h-17h (récupération d'un jour par mois) avec des possibles prestations le week-end ou en soirées.
- ⇒ Echelle barémique D2 (2.764,77€ brut mensuel de base) + prime travaux insalubres de 240€ brut/mois.
- ⇒ Base annuelle de congés de 26 jours (+ récupération des jours fériés, congés extra-légaux, kermesses) dès l'entrée en fonction, régime 40/38 avec 13 jours de compensation par an, allocation de fin d'année, 2^e pilier de pension, indexation automatique des salaires, pécule de vacance de type public, assurance

hospitalisation gratuite pour l'agent, évolution de carrière, indemnités pour trajet domicile-lieu de travail à vélo, remboursement des trajets domicile-lieu de travail en transports en commun,...

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Veillez envoyer un dossier de candidature incluant impérativement :

- Un CV et une lettre de motivation ;
- Une copie du permis de conduire et de la carte d'identité ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Un extrait de casier judiciaire modèle 595, datant de moins d'un mois ;
- Une attestation justifiant de l'expérience utile ;
- Une copie de tout brevet ou attestation de formation utile au poste ;

au Collège Communal, rue du vivier 58 à 6600 Bastogne par courrier recommandé à la poste, ou déposé personnellement au service Secrétariat général contre accusé de réception pour le **03 juillet 2026** au plus tard, le cachet de la poste ou de l'accusé de réception faisant foi.

Les dossiers complets seront analysés par la commission de sélection et les profils répondant aux conditions seront invités à l'épreuve.

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

Les candidat(e)s ayant réussi l'examen mais qui ne sont pas engagé(e)s seront versé(e)s dans une réserve de recrutement.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service G.R.H – 061 62 19 62 – grh@bastogne.be